



# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Un vaste immeuble d'habitation élevé de plusieurs étages d'une surface de 280,06m<sup>2</sup>, en travaux, sis 64 rue du Glissoir, 04200 SISTERON, inoccupé.**

La vente aura lieu à l'audience du Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de DIGNE LES BAINS, au Palais de Justice, 6 place des Récollets, 04000 DIGNE LES BAINS :

**Le jeudi 04 septembre 2025 à 09h00**

**CREANCIERE POURSUIVANTE :** La **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, nouvelle dénomination de la **BANQUE POPULAIRE DES ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit à capital variable immatriculée au RCS de LYON sous le n°605 520 071 dont le siège social est 4 boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON prise en la personne de son représentant légal domicilié es-qualités audit siège.

Pour qui domicile est élu chez **Maître Olivier DE PERMENTIER**, Avocat au Barreau des Alpes de Haute-Provence, membre de la SCP TGA - AVOCATS, dont le Cabinet est sis Centre d'Affaires Axe Sud, Avenue Joseph Cugnot à 04100 MANOSQUE.

**DESIGNATION :**

**Commune de 04200 SISTERON**, 64 rue du Glissoir, lieudit "13 rue de l'Horloge", section AS n°449 pour 46ca, soit un immeuble ancien en pierres, à usage d'habitation, élevé sur caves en sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages ;

**Commune de 04200 SISTERON**, rue du Glissoir, lieudit "La Ville", section AS n°681 pour 83ca, dans un immeuble en copropriété, et,

**LE LOT NUMERO 13**, soit un logement situé au niveau +1 accessible par la parcelle AS 449,

**LE LOT NUMERO 14**, soit un logement situé au niveau +2 accessible par la parcelle AS 449,

**LE LOT NUMERO 15**, soit une cuisine et un débarras situés au niveau +3 et accessible par la parcelle AS 449.

**MISE A PRIX : 50.000,00€**

**Visite des lieux :** organisée par Maître Adeline JEAN, Commissaire de Justice à 04600 CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (Tél. : 04 92 37 29 08),

**le mardi 12 août 2025 de 14h00 à 14h30**

sous réserve d'un délai de prévenance de 48 heures.

Les enchères ne pourront être reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau des Alpes de Haute-Provence après vérification de la solvabilité de l'enchérisseur et contre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3 000 euros. Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de DIGNE LES BAINS (RG : 25/00001) ou sur le site internet du Cabinet de l'Avocat poursuivant ([www.tga-avocats.com](http://www.tga-avocats.com)).